

# La Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* en France : statut actuel et catégorisation des données



Pierre-André Crochet<sup>1</sup>, Philippe J. Dubois<sup>2</sup>, Paul Dufour<sup>3</sup>, Frédéric Jiguet<sup>4</sup>, Julien Piette<sup>5</sup>, Jean-Marc Pons<sup>6</sup>, Sébastien Reeber<sup>5</sup>, Stanislas Wroza<sup>7</sup> & Frédéric Veyrunes<sup>8</sup>

Ce document présente les résultats des travaux du groupe de travail (GT) « catégories » de la CAF (voir DUFOUR *et al.* 2020 et 2021 pour la présentation du GT catégories).

L'inscription de la Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* en catégorie A de la Liste officielle des oiseaux de France métropolitaine (LOF) n'est pas remise en question ; elle est d'ailleurs établie formellement par les trois données concernant des individus tués à la chasse qui avaient été bagués au Canada (DUBOIS *et al.* 2008), à savoir : un jeune oiseau tiré en septembre 1999 en Camargue qui avait été bagué la même année au Québec ; une femelle tuée en septembre 1977 et un mâle en janvier 1980, tous deux tirés en Gironde et bagués au mois d'août de l'année précédente dans le Nouveau-Brunswick (Canada).

Cependant, l'espèce est communément détenue en captivité (REEBER 2015) et des individus échappés ont été notés dans la nature (données classées en catégorie E de la LOF, tab. 1). De plus, comme les individus sauvages tendent à se raréfier en France et au Royaume-Uni ces dernières années (V. plus loin), on peut envisager une augmentation de la proportion des individus échappés dans les données françaises récentes. Ces raisons ont motivé le GT catégories à examiner l'ensemble des données françaises pour identifier les données dont l'origine sauvage est la plus douteuse, et qui ne méritent donc pas d'être maintenues en catégorie A. Cette révision n'a porté que sur les données examinées par le CHN, pour lesquelles le

GT a pu avoir accès aux informations disponibles sur les fiches (comportement ou présence de bague, entre autres). Les dix données antérieures au CHN, obtenues entre 1962 et 1980, n'ont pas été incluses dans ce travail et restent par défaut admises en catégorie A pour le moment (signalées par un astérisque dans le tableau 1).

La Sarcelle à ailes bleues niche en Amérique du Nord, dans la plus grande partie des États-Unis et du Canada, à l'exception des zones arctiques, au sud jusque sur les côtes du golfe du Mexique ; elle hiverne du centre-est des États-Unis au nord de l'Amérique du Sud, ce qui représente, pour les populations les plus septentrionales, une longue migration annuelle. L'espèce est abondante et ses effectifs sont globalement stables dans son aire de répartition (REEBER 2015, U.S. FISH AND WILDLIFE SERVICE 2019, BIRDLIFE INTERNATIONAL 2021).

En raison de sa distribution, de son abondance et de ses comportements migratoires, la Sarcelle à ailes bleues fait logiquement partie des canards néarctiques qui s'égarent « classiquement » en Europe. Elle est par exemple suffisamment régulière aux Açores pour ne pas y être soumise à homologation et, avec 277 données au Royaume-Uni jusqu'en 2018 inclus, c'est le quatrième canard américain le plus fréquent dans ce pays après la Sarcelle à ailes vertes *Anas carolinensis*, le Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris* et le Canard à front blanc *Mareca americana* ([www.bbrc.org.uk/main-information/statistics](http://www.bbrc.org.uk/main-information/statistics)). Au Royaume-Uni, le nombre d'individus varie selon les années, avec

une période de forte abondance entre 1980 et 2000, une diminution entre 2000 et 2010, un nouveau pic entre 2010 et 2015 et une raréfaction depuis 2015 (<https://www.birdguides.com/Species-Guide/ioc/spatula-discors>). Ces variations interannuelles sont également notées en France, avec un pic d'abondance dans les années 1990 et un nombre d'observations au plus bas depuis 2011 (fig. 1). L'espèce est fréquemment élevée en captivité et c'est l'un des canards les moins chers (REEBER 2015), ce qui justifie une analyse attentive des données obtenues en France.

Pour procéder à cette révision, le GT catégories a tout d'abord déterminé pour les 58 données françaises examinées par le CHN les dates de découverte, les durées de séjour et la répartition géographique des observations, et a recueilli autant d'informations que possible sur la présence ou l'absence de bague, sur le comportement des individus et sur les espèces associées. Cette analyse a fait ressortir trois groupes de données :

- un premier groupe qui rassemble la majorité des observations et qui correspond au patron classique de l'apparition de l'espèce en France ; ces données ont été conservées en catégorie A, sauf lorsque des éléments (bague, comportement, lieu) suggéraient une origine captive ;
- un second groupe est constitué des rares cas pour lesquels des éléments indiquent qu'une origine captive est avérée ou la plus probable ;

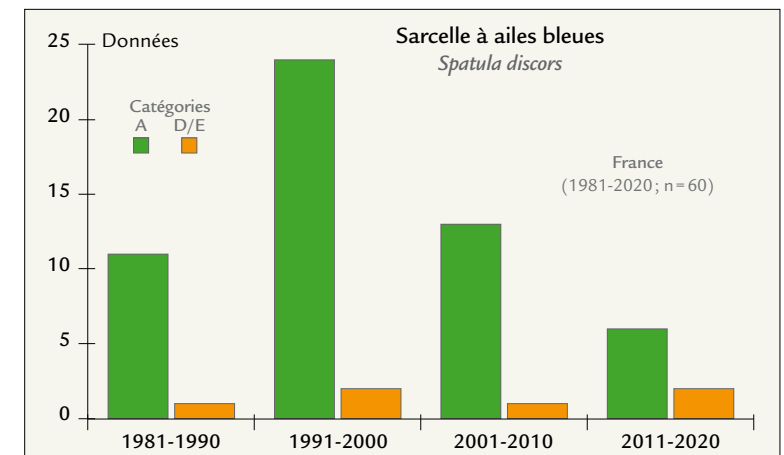


1. Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors*, mâle, Le Crotoy, Somme, mai 2015 (Thibaud Daumal). Male Blue-winged Teal.

ces données ont été classées en catégorie E (on peut supposer que la plupart des données de ce type n'atteignent que rarement le CHN, ce qui est dommage, car elles sont importantes pour définir au mieux le statut de l'espèce dans notre pays) ;

- un troisième groupe est constitué de données qui sortent du patron classique d'apparition de l'espèce en France, sans présenter de signes clairs d'une origine captive ; le statut de ces individus a été discuté à la lumière des éléments disponibles et les données ont été réparties entre la catégorie D, lorsque les données présentaient plusieurs éléments « négatifs » (l'absence d'infor-

fig. 1. Nombre de données de Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* acceptées par le CHN par décennies depuis 1981 et inscrites en catégorie A (vert) ou D/E (orange) sur la Liste officielle des oiseaux de France. Distribution of the number of records of Blue-winged Teal accepted by the French RC (CHN) per decade and listed as category A (green) or D/E (orange) on the official French List of birds, 1981-2020.



<sup>1</sup> CEFE, CNRS, Univ. Montpellier, EPHE, IRD, CAF <sup>2</sup> LPO, CAF <sup>3</sup> LECA, Univ. Grenoble Alpes, CAF <sup>4</sup> CESCO, MNHN, GT Catégories  
<sup>5</sup> GT Catégories <sup>6</sup> ISYEB, MNHN, CAF <sup>7</sup> UMS PatriNat, OFB-MNHN-CNRS, CAF <sup>8</sup> ISEM, CNRS, Univ. Montpellier, CAF

mation sur la présence ou l'absence de bague étant un élément négatif parmi d'autres), et la catégorie A, si peu ou pas d'éléments négatifs étaient présents. Un examen de la distribution annuelle des données atypiques mais acceptées en A (notées A2 sur la figure 4) suggère que la plupart de ces données concerne probablement des individus d'origine naturelle.

### DONNÉES ENTRANT DANS LE PATRON CLASSIQUE DE L'ESPÈCE (CATÉGORIE A)

Le patron typique d'apparition de la Sarcelle à ailes bleues (fig. 2) fait ressortir un premier pic d'observation correspondant à des oiseaux isolés (souvent des jeunes) découverts en automne (entre le 9 septembre et le 10 novembre) dans l'ouest de la France, dont le séjour est court ou relativement court (de 1 à 46 jours). Ce patron est celui que l'on attendrait pour des égarés d'Amérique du Nord. Sept données sont dans ce cas, auxquelles s'ajoutent l'oiseau camarguais tué à la chasse le 19 septembre 1999, qui paraîtrait suspect s'il n'avait pas été bagué au Québec la même année, et un oiseau de type femelle/jeune vu en seawatching dans le Pas-de-Calais le 1<sup>er</sup> novembre 2000, dont les pattes n'ont pas pu être détaillées, mais qui a été observé à une date typique. Ces neuf données ont été directement placées en catégorie A de la LOF (tab. 1).

Un second pic de données est observé au printemps, entre le 3 mars et le 17 mai, avec un fort

biais en faveur de l'ouest de la France (19 données), suivi du centre du pays (5 données), de la zone méditerranéenne (3 données) et du nord (2 données). On notera que ce pic de données est nettement plus important que le pic automnal (28 données printanières contre 9 données automnales), ce qui peut sembler contre-intuitif pour une espèce américaine. Cependant, ce double pic d'observations printemps/automne se retrouve au Royaume-Uni ([www.birdguides.com/Species-Guide/ioc/spatula-discors](http://www.birdguides.com/Species-Guide/ioc/spatula-discors)), même s'il y est plus marqué à l'automne qu'au printemps. En Belgique ([www.belgianrbc.be](http://www.belgianrbc.be)) et aux Pays-Bas ([www.dutchavifauna.nl](http://www.dutchavifauna.nl)), c'est aussi la grande majorité des observations qui est printanière, entre avril et mai. Ce pic printanier s'explique probablement par la remontée en Europe d'individus ayant traversé l'Atlantique au cours de l'automne ou de l'hiver précédent, ayant hiverné plus au sud (l'espèce est ainsi notée de temps à autre en hiver sur la côte atlantique du Maroc) et qui remontent dans un plumage plus facilement détectable, tout au moins pour les mâles. Cet effet de la détectabilité se reflète dans les données, puisqu'une moitié des données concerne des oiseaux notés comme mâle dans les données automnales (qui sont majoritairement constituées de jeunes oiseaux), alors qu'au printemps il y a 31 mâles pour seulement 6 femelles, et parmi celles-ci trois ont été détectées car elles accompagnaient des mâles.

Au printemps, comme à l'automne, les séjours en

France sont courts (typiquement de 1 à 3 jours, et au maximum 22 jours). Pour 25 de ces 29 données printanières, l'espèce est notée en association avec des Canards souchets *Spatula clypeata* ou des Sarcelles d'été *S. querquedula*.

Enfin, l'espèce est beaucoup plus rare en hiver, et seules 2 données (Morbihan et Côtes-d'Armor) correspondent à des séjours courts (1-2 jours); elles concernent un mâle immature et une femelle, et ont été placées en catégorie A (lieu parfait pour des égarés transatlantiques, séjours courts). Pour ces 40 données admises en catégorie A, sur la base de leur insertion dans le patron typique de l'espèce, les pattes n'ont pas toujours été décrites, seules 11 données mentionnent explicitement l'absence de bague. Ces 40 données figurent en catégorie A dans le tableau 1.

### DONNÉES CLASSÉES EN CATÉGORIE E

Deux données du nord de la France ont été classées en catégorie E : un couple d'adultes très peu farouches vu en avril 1999 dans la Calvados, dont la femelle portait une bague en plastique colorée, et une femelle trouvée le 20 juin 2017 dans le Pas-de-Calais (notée comme échappée probable par l'observateur), ayant séjourné 93 jours avec des Canards colverts *Anas platyrhynchos* sur un site accueillant aussi un Canard des Bahamas *Anas bahamensis*, et dont les pattes n'ont pas été bien vues. Ces 2 données figurent en catégorie E dans le tableau 1. Signalons qu'un individu éjointé, observé en mars 2012 en baie de Seine, n'a pas été soumis au CHN.

### DONNÉES HORS PATRON CLASSIQUE EXAMINÉES AU CAS PAR CAS

À l'issu d'un premier examen, 18 données restaient à considérer : elles présentaient un ou plusieurs éléments atypiques, mais pas de signes évidents de captivité. Une partie de ces données doit raisonnablement concerner des individus sauvages qui se situent à la marge géographique ou temporelle de la distribution des données valides, mais il paraît aussi probable que certaines se rapportent à des échappés. Le GT catégories a tenté de proposer une classification de ces 18 données en A ou D sur la base des éléments à

sa disposition. Il ne s'agit pas ici de prétendre que cette classification reflète parfaitement la réalité pour chaque donnée, mais on peut penser que le patron obtenu est le plus proche possible de celui des données naturelles.

### Données automnales

Parmi les données hors patron classique, on compte 7 données automnales qui présentent des éléments inhabituels :

- deux données (17 septembre 1984 à La Rochelle, Charente-Maritime, et 10 octobre 2000 au lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique) se distinguent parce qu'elles concernent deux individus ensemble. Pour la donnée de Grand-Lieu, le mâle est adulte (l'âge de la femelle n'est pas connu), et il n'y a pas de certitude sur l'âge et le sexe des oiseaux de La Rochelle. La donnée de Grand-Lieu a été obtenue à une date et sur un site classiques pour les canards américains, les pattes ont été décrites comme non baguées, et le GT a été unanime pour admettre ces oiseaux en catégorie A. Pour la donnée de la Rochelle, les pattes n'étaient pas décrites, mais la donnée étant atlantique et automnale, le séjour bref (1 jour) et le site connu pour accueillir des anatidés hivernants, son maintien en catégorie A a été quasi unanime;
- trois autres données automnales interpellent parce qu'elles sont méditerranéennes (une dans l'Hérault, deux en Camargue) et présentent un élément négatif (âge adulte ou pattes non vues); l'une concerne un oiseau adulte vu le 23 octobre 1995 en Camargue, mais non bagué, et l'autre un mâle d'âge indéterminé observé le 13 octobre 1996 dans l'Hérault et dont les pattes n'ont pas été vues. Le GT catégories a considéré ces deux données, obtenues sur des sites connus pour accueillir des canards de surface hivernants, à des dates classiques, comme pouvant tout à fait se rapporter à des individus sauvages. Par contre, la troisième donnée, d'un jeune vu le 3 septembre 2002 en Camargue, constituerait, si elle était admise en A, la donnée la plus précoce en France, alors qu'elle se trouve sur la côte méditerranéenne et que les pattes n'ont pas été vues. La combinaison de trois éléments problématiques (date extrême, localisation géographique et absence

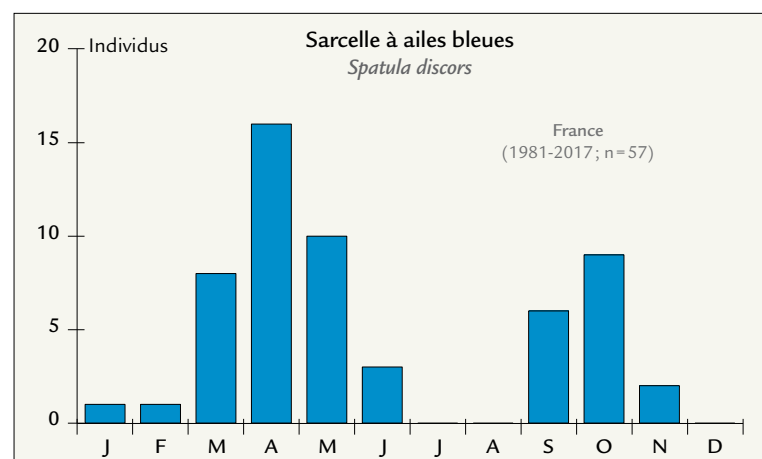


fig. 2. Répartition mensuelle des observations (nombre d'individus) de Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* acceptées par le CHN de 1981 à 2017 et classées en catégorie A de la LOF. Monthly distribution of the number of Blue-winged Teal (individuals) accepted by the French RC (CHN) and listed as category A on the French List of birds, 1981-2017.

| Localité (département) – Effectif (âge) – Date(s)/Période                     | Localité (département) – Effectif (âge) – Date(s)/Période                       |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CATÉGORIE A</b>                                                            |                                                                                 |
| Saint-Valéry-sur-Somme (80): femelle, 3 décembre 1962 *                       | Mauguio (34): mâle, 13 octobre 1996                                             |
| Arles (13): femelle, novembre 1964 *                                          | Cayeux-sur-Mer (80): mâle ad., 5-12 avril 1997                                  |
| Penmarch (29): 1 individu, 24 décembre 1965 *                                 | Le Teich (33): mâle ad., 27 avril 1997                                          |
| Arles (13): 1 individu, 1968 *                                                | Saint-Denis-d'Oléron (17): mâle adulte, 17-19 mai 1997                          |
| Rosnay (36): mâle, 6 décembre 1974 *                                          | Saint-Mars-du-Désert (44): mâle adulte, 25 avril-4 mai 1998                     |
| Arles (13): 1 individu, 29 août 1976 *                                        | Saint-Mars-du-Désert (44): femelle, 3-7 mai 1998                                |
| Mortagne-sur-Gironde (17): femelle 1 <sup>re</sup> année, 30 septembre 1977 * | Le Poiré-sur-Velluire (85): mâle adulte, 3-16 mars 1999                         |
| Pierrepont-sur-Avre (80): mâle, 22 décembre 1979 *                            | Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44): mâle adulte, 3 mars 1999                     |
| Couëron (44): mâle, 19 janvier 1980 *                                         | Breuil-Magné (17): mâle ad., 7-28 mars 1999                                     |
| Arès (33): mâle 2 <sup>e</sup> année, 20 janvier 1980 *                       | Arles (13): mâle 1 <sup>re</sup> année, 19 septembre 1999                       |
| Biguglia (2B): mâle, 9 avril 1981                                             | Trilbardou (77): mâle ad., 16-17 avril 2000                                     |
| La Chapelle-des-Marais (44): mâle, 29 avril 1982                              | S'-Philbert-de-Grand-Lieu (44): mâle ad. et 1 <sup>re</sup> année, 10 oct. 2000 |
| La Rochelle (17): mâle ad. et femelle/imm., 17 septembre 1984                 | Oye-Plage (62): femelle/immature, 1 <sup>re</sup> novembre 2000                 |
| Capestang (34): mâle, 6 avril 1988                                            | Plouhinec (29): mâle, 21-23 avril 2002                                          |
| Saint-Hilaire-du-Rosier (38): mâle, 7 avril 1989                              | La Barre-de-Monts et Saint-Urbain (85): femelle ad., 4 mai 2002                 |
| Trappes (78): mâle, 24 avril 1989                                             | (présence non continue, dernière observation: 26 avril 2006)                    |
| Noirmoutier-en-l'Île (85): mâle, 14 mai 1989                                  | Saint-Lumine-de-Coutais (44): femelle adulte, 19 mars 2003                      |
| Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85): mâle, 11 avril 1990                           | La Celle-Condé (18): mâle adulte, 4 mai 2003                                    |
| Amance (10): mâle, 5 mai 1990                                                 | Saint-Urbain (85): femelle adulte, 28 avril 2004                                |
| Plogoff (29): femelle, 9 septembre-24 octobre 1990                            | Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44): mâle 1 <sup>re</sup> année, 16 octobre 2004  |
| Warneton (59): mâle, 25 mai 1991                                              | Mézangers (53): femelle, 30 mars 2006                                           |
| Saint-Thélo (22): mâle 2 <sup>e</sup> année, 16 février 1992                  | Guissény (29): femelle, 7-8 octobre 2006                                        |
| Triel-sur-Seine (78): femelle/1 <sup>re</sup> année, 12-13 septembre 1992     | La Selle-Craonnaise (53): mâle ad., 8 octobre 2006-28 janvier 2007              |
| Juvigné (53): mâle, 12 octobre 1992                                           | L'Épine (85): mâle adulte, 17-27 avril 2007                                     |
| Arles (13): mâle, 4 avril 1993                                                | La Barre-de-Monts (85): mâle adulte, 24 mars-3 avril 2008                       |
| Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44): mâle, 28 mars 1995                         | Moëze (17): mâle adulte, 27-28 mars 2009                                        |
| Saint-Georges-sur-Loire (49): mâle, 11 avril 1995                             | Hoëdic (56): femelle, 9-10 janvier 2010                                         |
| Arles (13): mâle, 23 octobre 1995                                             | Vernou-en-Sologne (41): mâle adulte, 16-17 mai 2010                             |
| Pontoux-sur-l'Adour (40): mâle adulte, 29 mars 1996                           | Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44): femelle?, 17 sept.-5 oct. 2013               |
| Saint-Denis-du-Payré (85): mâle, 9 mai 1996                                   | Saint-Mars-de-Coutais (44): mâle adulte, 4 avril 2014                           |
| Le Cailar (30): mâle, 5 juin 1996                                             | Le Crottoy (80): mâle adulte, 12-17 mai 2015                                    |
| Noirmoutier-en-l'Île (85): mâle, 21 juin 1996                                 | Sandouville (76): mâle adulte, 22 juin 2015                                     |
|                                                                               | Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44): mâle 1 <sup>re</sup> année, 10 nov. 2015     |
|                                                                               | Saint-Hilaire-des-Loges (85): mâle 1 <sup>re</sup> année, 9-23 octobre 2016     |
| <b>CATÉGORIE D</b>                                                            |                                                                                 |
| Boiry-Sainte-Rictrude (62): mâle, 17 janvier 1986                             |                                                                                 |
| Le Verdon-sur-Mer (33): couple, 12-20 avril 1986                              |                                                                                 |
| Ardres (62): mâle adulte, 4 juin-28 juillet 1998                              |                                                                                 |
| Arles (13): 1 <sup>re</sup> année, 3 septembre 2002                           |                                                                                 |
| Servies (81): mâle, 13 mars-10 avril 2015                                     |                                                                                 |
|                                                                               | <b>CATÉGORIE E</b>                                                              |
|                                                                               | Colleville-Montgomery (14): couple, 1-7 avril 1999                              |
|                                                                               | Saint-Omer (62): femelle, 20 juin-22 septembre 2017                             |
|                                                                               | * données antérieures au CHN, non réévaluées par le GT catégories               |

tab. 1. Données françaises de Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* acceptées par le CHN et réparties selon les catégories de la LOF. Records of Blue-winged Teal accepted by the French RC (CHN) and divided according to the French List categories in which they are listed.

d'information sur les pattes) a conduit le GT à placer cette dernière donnée en catégorie D; • un oiseau de type femelle (d'âge indéterminé) vu le 12 septembre 1992 dans les Yvelines était précoce (mais pas hors du patron classique) et ses pattes n'ont pas été vues; il accompagnait des Sarcelles d'hiver *Anas crecca* et d'été, et a été

décrit comme étant « un peu moins farouche que les autres ». Cependant, le séjour court (2 jours) correspond aux données d'oiseaux d'origine naturelle. La majorité des membres du GT catégories a considéré que ces éléments ne discréditaient pas la donnée, qui a été inscrite en catégorie A; • enfin, le cas d'un adulte trouvé le 8 octobre

2006 en Mayenne a été longuement discuté, car cette donnée présente deux éléments atypiques: il s'agit d'un adulte et son séjour (113 jours) a été exceptionnellement long. L'oiseau a cependant été trouvé à une date typique, volait parfaitement et ne montrait pas d'anomalie de plumage, se trouvait dans un département de l'ouest au sens large, et l'absence de bague a pu être confirmée sur photos. Cet individu accède (de justesse) à la catégorie A.

### Données hivernales

Une seule donnée hivernale figurait dans le lot à discuter: celle d'un mâle adulte vu le 17 janvier 1986 dans le Pas-de-Calais, une donnée tirée d'une photo publiée dans un magazine de chasse où l'on voit l'oiseau en vol dans un groupe de Canards colverts. Ses pattes ne sont pas visibles sur la photo, les données hivernales sont rares (3 au total en France depuis 1981) et le département compte une des deux données en catégorie E. Les circonstances dans lesquelles la donnée a été obtenue ne sont pas connues non plus: devant autant d'éléments problématiques, le GT a préféré placer cette donnée en catégorie D.

### Données printanières

Les données printanières à discuter étaient au nombre de 6:

- pour deux d'entre elles, l'élément atypique était la présence de deux oiseaux ensemble: un couple vu le 12 avril 1986 en Gironde et ayant séjourné au moins 9 jours, et une femelle observée le 25 avril 1998 en Loire-Atlantique et rejointe par un mâle le 3 mai, les deux oiseaux étant restés ensemble 4 jours. La donnée de Gironde correspond à des oiseaux non bagués, mais pour lesquels l'observateur insiste sur le comportement peu farouche (distance d'observation d'une vingtaine de mètres), qui n'ont pas été vus en vol de manière certaine et qui accompagnaient des Canards colverts d'élevage. L'ensemble de ces éléments a amené le GT à considérer une origine sauvage comme peu probable et à classer ces individus en catégorie D. En revanche, à part la présence de deux individus ensemble, la donnée de Loire-Atlantique ne comporte pas d'éléments défavorables – oiseaux avec des Sarcelles d'été et des Canards souchets, époque et localisation classiques – et les deux oiseaux ont donc été acceptés en catégorie A;



2. Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors*, femelle, Guissény, Finistère, octobre 2006 (Arnaud Le Nevé). Female Blue-winged Teal.

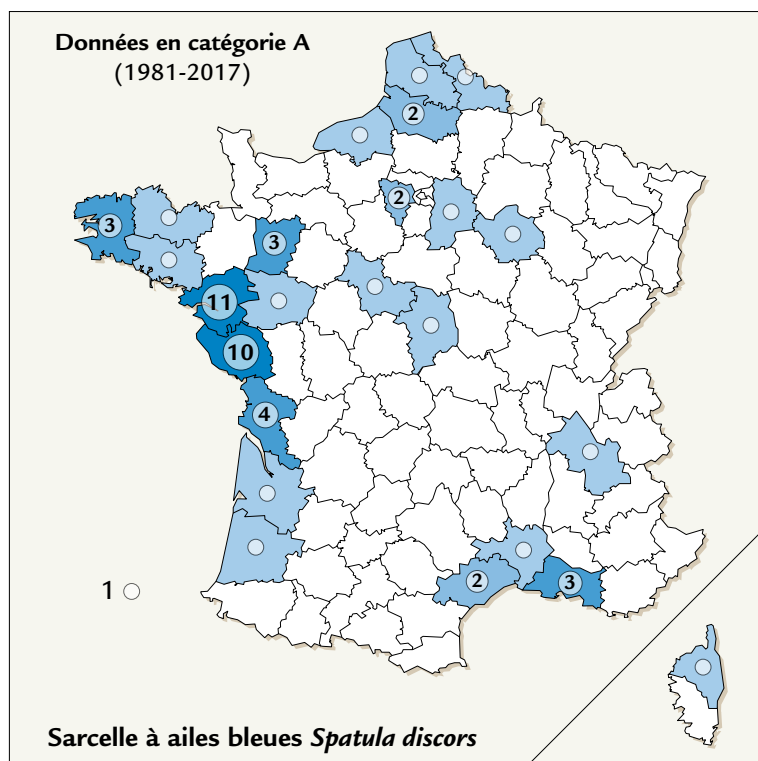


fig. 3. Répartition des données de Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* acceptées par le CHN de 1981 à 2017 et classées en catégorie A de la LOF. Distribution of the records of Blue-winged Teal, accepted by the French RC (CHN) and listed as category A on the official French List of birds, in France, 1981-2017.

- un mâle vu le 7 avril 1989 dans l'Isère accompagnait des Sarcelles d'hiver et ses pattes n'ont pas été vues. À ces deux éléments problématiques s'ajoute la localisation très à l'intérieur des terres, mais le site étant un secteur classique pour les canards de surface dans ce département et la date correspondant parfaitement au pic printanier de l'espèce, cet individu a été admis en catégorie A;
- un mâle (noté comme immature) vu le 25 mai 1991 dans le Nord était plus tardif que le pic des données printanières et ses pattes n'ont pas été vues, mais il est resté un seul jour sur un site régulièrement suivi par l'observateur, où nichent la Sarcelle d'été et le Canard souchet; il a en outre été vu en vol et la date n'est pas éloignée de la phénologie classique de l'espèce; cet individu a aussi été admis en catégorie A;
- une donnée particulièrement discutée concerne une femelle découverte le 4 mai 2002 en Vendée, qui s'est reproduite cette année-là et au cours de

plusieurs années (2002 à 2004 puis 2006) avec un Canard souchet; ses pattes ont été vues et ne portaient pas de bague. Cette donnée est clairement atypique parmi les données françaises, mais elle n'est pas totalement isolée dans un contexte européen, où il arrive que des anatidés arrivés a priori de façon naturelle s'intègrent aux populations locales et s'apparient avec une espèce européenne. La latitude de la Vendée correspond bien à la latitude des zones de reproduction en Amérique du Nord. Le GT a donc considéré que cet individu pouvait être placé en catégorie A;
- en revanche, le mâle qui a séjourné dans le Tarn près d'un mois (29 jours) à partir du 13 mars 2015 a été unanimement considéré comme possiblement d'origine captive car, en dépit de l'absence de bague, il a séjourné exceptionnellement longtemps au pic de la migration prénuptiale, sur un site peu attractif pour les anatidés, en l'absence d'espèces porteuses classiques, et qui

plus est dans une période au cours de laquelle l'espèce était devenue rare (fig. 1); cet individu a donc été classé en catégorie D.

### Données estivales

Deux données du mois de juin ont été discutées :

- la première concerne un mâle vu le 5 juin 1996 en Petite Camargue gardoise en compagnie d'une Sarcelle d'été. Recherché le lendemain, il n'a pas été revu. L'oiseau a été décrit comme étant non bague. Le GT a considéré que cette donnée tardive constituait plus probablement la fin du passage printanier classique, dès lors qu'aucun autre élément n'était problématique, et a accepté la donnée en catégorie A;
- la seconde, d'un mâle vu le 22 juin 2015 en baie de Seine avec trois Sarcelles d'été, concerne aussi un oiseau décrit comme non bague. Cette donnée est tardive et en 2015 l'espèce était déjà devenue rare, mais le comportement de l'oiseau, son association avec des Sarcelles d'été, l'absence de bague, le site favorable aux canards en migration et le séjour court ont fait pencher la balance vers la catégorie A.

### PERTINENCE DE LA CATÉGORISATION

Un test global de pertinence pour le classement des données hors patron classique a été proposé. Il consiste à comparer la distribution annuelle des données admises en catégorie A (notées A2 sur

la figure 4) ou D/E après discussion au sein du GT catégories avec la distribution annuelle des données figurant sans ambiguïté en catégorie A (notées A1 sur la figure 4). Sur la figure 4, on peut voir que les données A2 suivent le même patron que les données A1, avec un pic entre 1991 et 2000, puis une diminution depuis 2011, ce qui suggère qu'une large proportion de ces données correspond bien à des oiseaux sauvages à la marge des patrons classiques d'observation. Les données D/E ne montrent pas de tendance annuelle claire (1 ou 2 par décennie). La liste complète des données françaises acceptées par le CHN et classées dans les différentes catégories de la LOF figure dans le tableau 1. Compte tenu de sa fréquence en captivité, la Sarcelle à ailes bleues demeure parmi les espèces dont les données sont examinées par le GT catégories.

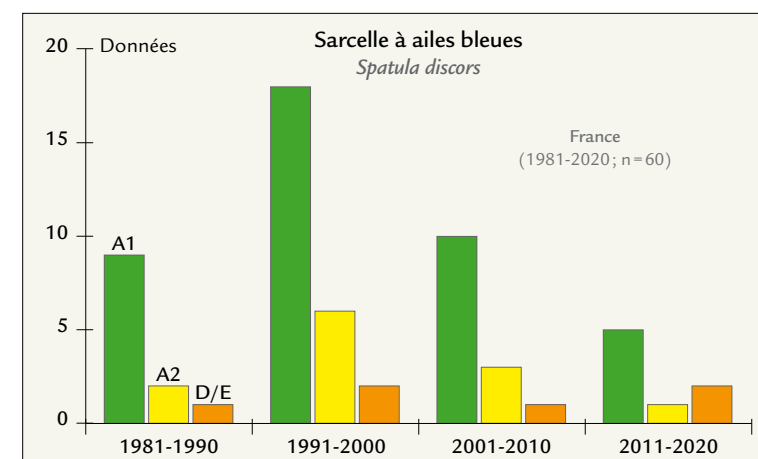
### REMERCIEMENTS

Le GT catégories remercie Pierre Yésou pour la relecture attentive du texte et les nombreux observateurs qui nous ont transmis des compléments (photos, informations inédites) en réponses à nos demandes.

### BIBLIOGRAPHIE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2021) Species factsheet: *Spatula discors*. IUCN Red List for Birds ([www.birdlife.org](http://www.birdlife.org)).
- DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- DUFOUR P., DUBOIS P.J., JIGUET F., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S. & CROCHET P.-A.

fig. 4. Nombre de données de Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors* acceptées par le CHN par décennies et inscrites en catégorie A (catégories A1 & A2 définies dans le texte) ou D/E sur la LOF. Number of records of Blue-winged Teal accepted by the French RC (CHN) per decade and listed as category A1 (green), A2 (yellow) or D/E (orange) on the official French List of birds, 1981-2020; A2 records are those that were discussed by the categories working group and finally admitted to category A.





3. Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors*, mâle (à droite) et Sarcelle d'hiver *Anas crecca* femelle, Saint-Côme-du-Mont, Manche, février 2021 (Paul Loonis). Male Blue-winged Teal (right) with female Eurasian Teal.

(2020). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2016-2019). 15<sup>e</sup> rapport de la CAF. *Ornithos* 27-3: 154-169. • DUFOUR P., DUBOIS P.J., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S., YÉSOU, P. & CROCHET P.-A. (2021). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2020-2021). 16<sup>e</sup> rapport de la CAF. *Ornithos* 28-3: 155-167. • REEBER S. (2015). *Canards, cygnes et oies d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord*. Delachaux et Niestlé, Paris. • U.S. FISH AND WILDLIFE SERVICE (2019). *Waterfowl population status, 2019*. U.S. Department of the Interior, Washington, D.C., USA. (<https://www.fws.gov/media/waterfowl-population-status-2019>).

## SUMMARY

**Status of Blue-winged Teal in France.** This report from the «category» working group within the CAF deals with the status of Blue-winged Teal and with individual categorisation of the post-1981 French records of the species. The review established a clear seasonal and geographical pattern, with a first peak of records in the autumn, mainly in the west of the country, involving mainly but not only young birds, and a second, larger peak in spring, geographically more widespread. Winter and

summer records are very rare. Clear escapes (captive-ringed birds, pinioned birds, birds with atypical behaviour) are very rare but occur and the species is not rare in captivity. The recovery of birds ringed in North America and the clear seasonal and geographical pattern are evidence that most records involve wild birds. Records that fell outside this pattern were critically examined and the following elements were considered as “problematical”: legs not seen, long duration of stay, behaviour noted as suspicious by the observer, presence on a site that does not regularly host wild ducks. Records that fell outside the seasonal and geographical pattern and had several problematical elements associated with them were placed into category D. Out of 62 records (involving 66 birds), 2 have been classified into category E, 5 in category D and the rest (55 records, 57 individuals) accepted into category A. The 10 records prior to the creation of the French Rarities Committee (i.e. before 1981) have not been examined but have been provisionally maintained in category A.

Contact: Pierre-André Crochet  
([pierre-andre.crochet@cefe.cnrs.fr](mailto:pierre-andre.crochet@cefe.cnrs.fr))